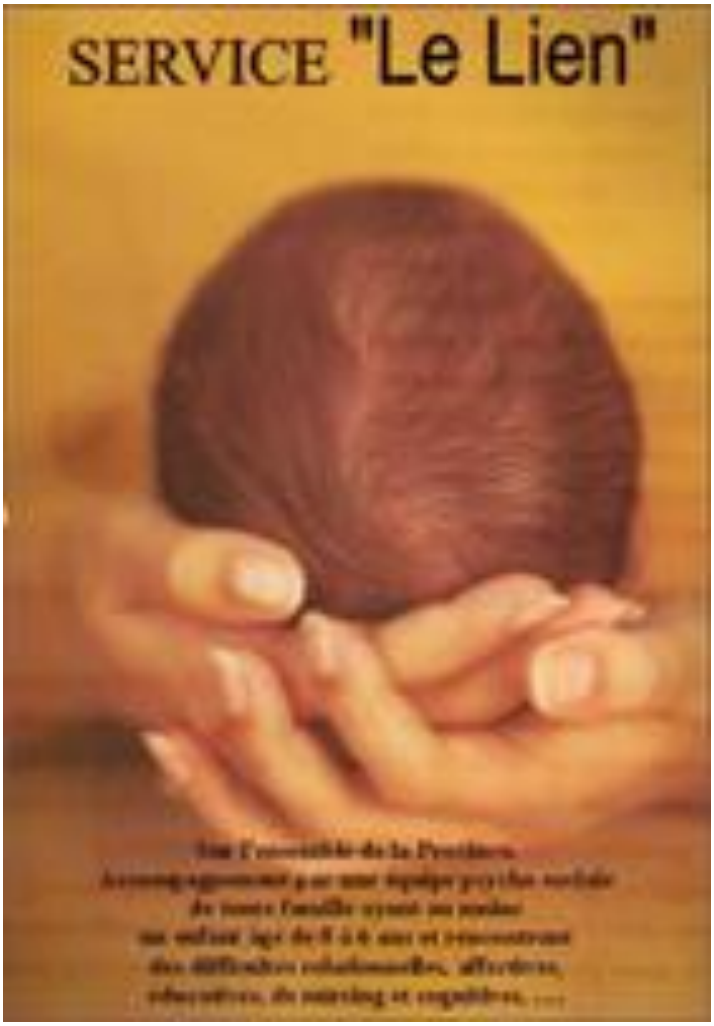


IMAJE
« Le Lien »

Rapport d'activités 2025

imaje
Intercommunale des maisons d'accueil pour jeunes enfants



« Les premières années de la vie sont comme les premiers coups d'une partie d'échecs, ils donnent l'orientation et le style de toute la partie, mais tant qu'on n'est pas échec et mat, il reste encore de jolis coups à jouer ».

Anna FREUD

1. *Le Lien* : origine et réflexions

Le service « Le Lien » se caractérise par diverses spécificités qui s'imbriquent autour de l'accompagnement réalisé au sein des familles. Il y a plus de 20 ans, en février 1999, lors de sa création, le service était novateur en proposant une approche sur le long terme, avec un temps de présence au domicile pouvant aller jusqu'à cinq demi-journées par semaine, dans la toute petite enfance.

Le Lien s'inscrit dans la continuité, la permanence.

Tout au long de ces années, nous avons souvent rencontré non pas « l'enfant-sujet », mais plutôt « l'enfant-objet », objet de ses parents et dans ce contexte, notre questionnement est de comment aider les parents à quitter le monde de l'emprise sur son enfant pour s'ouvrir à l'intersubjectivité, c'est-à-dire « l'aider à reconnaître que soi et l'autre sont des personnes distinctes ayant chacune des intentions, des désirs différents » (GOLSE 2006).

Pour se développer, un enfant a besoin de ce que l'on appelle la « Toute Puissance Infantile », qui va l'aider à s'approprier les fonctions qui sont contenues dans son corps tout au long de son développement, comme par exemple prendre un objet et le jeter. De ce moment où il a le sentiment qu'il peut tout faire, quand il veut et comme il le veut, l'enfant doit trouver face à lui un adulte suffisamment consistant pour lui dire « ok, mais dans certaines conditions » ! Ce cadre qui sera mis par l'adulte l'enseignera sur comment faire ce qu'il veut, mais pas au détriment de l'autre. Ainsi, petit à petit, il va apprendre que « l'autre existe ». L'enfant grandit dans l'interaction avec sa famille qui interagit dans un groupe social.

Nos postulats :

Nous sommes convaincus que pour soigner le lien qu'un enfant va construire avec ses parents, il faut s'y prendre à l'avance ! Au plus tôt on peut commencer un accompagnement, voire avant la naissance, au mieux sera l'évolution.

La puéricultrice donne une présence tout à la fois ferme et souple sur laquelle le parent peut compter. Cette présence ponctuelle peut aider le parent à se réapproprier la fonction de lien nécessaire pour éduquer son enfant.

Lettre à …

Coucou Oscar,

Voilà quelques mois que je viens chez toi, à la demande du SPJ.

La Pep's de l'ONE était souvent présente. Elle essayait, comme moi, de vous aider.

Tu viens d'avoir une petite sœur, Estelle, qui a trois mois. Elle reste beaucoup dans son lit, au milieu de la pièce, sans jeu. Son lit est triste.

Votre logement est tout petit, c'est une caravane. Il y a du bazar partout. Papa et maman n'arrivent pas à ranger. Il y a des poubelles, des cartons qui traînent au sol. Ce n'est pas possible de jouer. Ça ne sent pas bon. On ne sait pas passer.

Il n'y a pas de protection autour du poêle. En courant, tu t'es brûlé.

Tu as envie de jouer, de courir. Tu sautes parfois du fauteuil sur une poubelle, personne ne l'enlève.

Un jour, je t'ai amené une dînette. Nous y avons souvent joué. Ensemble, tu y prends du plaisir. Mais parfois, je dois jouer à distance. Je ne sais pas passer pour te rejoindre à la table, il n'y a pas assez de place.

Papa et maman n'arrivent pas à répondre à tes besoins primaires. Maman est très jeune. C'est une enfant. Une enfant qui doit s'occuper d'enfants. Ça ne va pas. Papa, parfois il travaille, parfois il est là. Je ne comprends pas. Ils nous disent qu'ils veulent déménager. Ils font plein de projets : agrandir la caravane, chercher une maison. Ça change tout le temps. C'est le chaos total. Je ne m'y retrouve plus.

De plus en plus, tu nous montres que ça ne va pas. Tu cries. Tu lances. Je te comprends. Papa lui, quand il est là, il joue un peu avec toi au ballon dehors. Maman elle aime rester assise. Elle dit qu'elle a froid, qu'elle a mal aux jambes. Elle ne sait pas te prendre sur ses genoux et toi tu lui demandes, tu insistes beaucoup mais elle reste dans sa couverture. Alors tu lui demandes encore, tu viens te frotter à elle. C'est terrible.

Quand papa n'est pas là, elle dit qu'il est parti en vadrouille sans elle ! Elle ne fait rien, alors elle boude, elle se fâche sur toi. Elle s'énerve, pourtant tu ne demandes pas grand-chose. Elle te dit qu'elle aurait dû avorter. Pauvre Oscar ! Entendre tout ça, quelle violence !

Ta petite sœur a soif. Je lui demande simplement de faire un biberon. Elle refuse elle me dit qu'il n'y a plus d'eau. Alors qu'il y a des grosses bouteilles. Que veut-elle me dire ? Que c'est trop compliqué pour elle de s'occuper de deux enfants ?

Je me rends compte que ta chambre est minuscule. Tu as un lit dans une chaufferie. Et maman arrive encore à y ranger des caisses. C'est impensable.

J'ai expliqué tout ça, je l'ai écrit. Ce n'est pas possible pour un petit garçon de grandir comme ça, dans des conditions pareilles.

Le Conseiller du SAJ a décidé de te placer avec l'accord de papa et maman. Papa était triste. Maman, je ne sais pas si elle a compris. Pour le moment, il n'y a pas de place en institution.

En attendant, nous avons trouvé une crèche. Un endroit où il y a plein de jeux, de l' espace pour courir, sauter, des copains pour jouer, des puéricultrices qui vont veiller sur toi et te donner tout ce dont tu as besoin pour bien grandir. Mais là-bas, c'est compliqué pour toi, tu cries beaucoup après ton papa et ta mamoune. Tu as certainement peur. Peur de l'abandon. Je comprends. C'est pour ça que je passe à la crèche. Pour essayer de te rassurer. Pour mettre des mots. Et te réexpliquer que tu es là pour t'amuser. Pour profiter de la vie. Heureusement, autour de toi, il y a des puéricultrices qui veillent sur toi, qui sont bienveillantes. Je suis soulagée de savoir que tu vas à la crèche. Estelle aussi est à la crèche chez les bébés. On va souvent avec toi, te montrer Estelle pour te rassurer.

Cher petit Oscar, mon travail s'arrête là. Je te laisse entre de bonnes mains. Tu as plein de choses à découvrir.

Je te souhaite de rencontrer des personnes qui t'aideront à bien grandir.

Bises,

Chantal.

2. Composition de l'équipe

L'équipe du Lien est composée de puéricultrices, d'une coordinatrice et de la Directrice pédagogique.

Le choix du type d'intervenant, pour réaliser ce travail d'accompagnement en famille, s'est porté sur le métier de *puéricultrice* dans l'idée de proposer une expertise la plus proche du terrain possible. L'optique de travail s'apparente à une dynamique relationnelle, de participation active, d'accompagnement concret, dans les gestes du quotidien (nursing, repas, bain, jeux, promenades, …). Les puéricultrices, quand elles ne sont pas en famille (parce que leur temps de travail n'est pas complet ou parce qu'une famille annule une prestation) vont donner un coup de main dans leur crèche de référence, qui dépend également du même pouvoir organisateur que le service dont elles dépendent. Ce qui leur permet, par la même occasion, de souffler un peu en dehors d'un vécu souvent intense en famille.

Les puéricultrices sont encadrées par une *coordinatrice* qui a un rôle de prise de recul nécessaire à l'aide. Elle permet d'identifier et de comprendre l'idéologie qui domine dans le système familial. Elle a un regard extérieur et cadrant permettant d'affiner et de recentrer l'observation, notamment lorsqu'il s'agit de s'interroger sur les notions de sécurité, d'intégrité, de mobilisation au changement ou de danger.

Elle donne les indicateurs de changement et veille à ce que le travail ne soit pas parasité par des croyances personnelles, par de fausses représentations de ce qu'est un lien d'attachement. C'est la coordinatrice qui veille à objectiver et à conceptualiser l'observation, sur base des éléments relatés et retranscrits par la puéricultrice, au travers des rapports et grilles que cette dernière remplit, avec ou sans le parent.

La *directrice pédagogique* est disponible au quotidien pour répondre aux questions particulières qui peuvent émerger en cours de travail, pour accompagner un positionnement quant à la décision de prendre ou non en charge une situation, ainsi que pour évaluer l'opportunité de maintenir ou non un accompagnement.

3. Quelques informations sur le service

Le Lien s'adresse à toutes les familles :

- Ayant au moins un enfant âgé entre 0 et 5 ans (c'est-à-dire avant l'âge d'obligation scolaire). A partir du moment où ce critère est rempli, nous pouvons également intervenir auprès de frères et sœurs plus âgés, ne serait-ce que pendant les périodes de congés scolaires. Nous pouvons également intervenir pendant la grossesse ;

- Vulnérables et/ou à risques de négligences graves ou de maltraitance (physique ou psychologique) ;

- Dans des situations de fragilités diverses : émotionnelle (instabilité, fatigue importante, découragement, …), psychologique (trouble de la personnalité, dépression (post-partum), …), handicap (physique ou mental), éducatives (méconnaissances, manque de repères et/ou de modèles, immaturité, absence de réseau, …), sociales (isolement, difficultés financières, assuétudes, …).

Le contexte d'intervention :

Le service se situe du côté de la *prévention* dans le sens où en intervenant au plus tôt on maximise les chances de mobilisation, de changement et d'évolution positive, de façon également à éviter un éloignement familial.

Le service mise sur une forme de « *compagnonnage* » des parents, le « faire avec ». C'est par la création d'un lien de confiance, dans le quotidien de la famille, que le travail va pouvoir s'amorcer. Et cela nécessite du temps.

La création de ce lien de *confiance* est rendue possible grâce à l'intensivité de la présence en famille (des périodes de trois heures par jour), grâce à la fréquence de l'accompagnement (de deux à trois fois par semaine habituellement) et grâce à la durée du suivi (plusieurs mois voire plusieurs années).

Le regard que pose la puéricultrice sur chaque membre de la famille est déterminant dans l'élaboration de l'estime de soi. Permettre que le parent ne se sente pas jugé mais au contraire reconnu, compris, valorisé, encouragé, soutenu, ayant de l'importance pour quelqu'un, digne d'intérêt… cela nous semble être la base nécessaire à l'élaboration du lien étant donné le caractère primordial de la réponse à tous ces besoins pour la construction d'une personnalité stable et capable de donner à son tour.

L'intérêt est d'accompagner le parent dans les gestes du quotidien, de lui apprendre certaines compétences en lui « montrant l'exemple », de renforcer le lien en l'encourageant, de maintenir l'évolution en le valorisant, … de servir de « miroir-modèle » pour qu'ensuite le parent puisse s'approprier une manière d'être avec son enfant, au niveau de la réponse aux besoins de son enfant ainsi que dans l'interaction avec lui.

L'accent est également mis sur la réflexion et la verbalisation. Réfléchir avec le parent à la façon d'être avec les autres et principalement avec leurs enfants. Verbaliser, dire les choses, mettre en mots, accompagner et encourager par la parole, de façon à soutenir le développement de l'enfant. C'est en valorisant ses actions que l'enfant se sentira encouragé et suffisamment en confiance pour les répéter, ainsi que pour expérimenter de nouveaux mouvements, pour oser de nouvelles expériences et dès lors développer d'autres compétences. C'est ainsi finalement que l'enfant grandit, tout simplement.

Le territoire et le temps d'intervention :

- Sur l'ensemble de la Province de NAMUR et une partie des provinces limitrophes (Luxembourg, Hainaut, Brabant Wallon, Liège, …) ;

- Les heures d'activités sont grosso modo de 8h à 16h30. Toutefois, il arrive de dépasser ce créneau horaire en fonction des besoins (si visite à l'hôpital, examen médical, souci urgent, …).

- Les prestations se déroulent deux fois (parfois plus) par semaine par périodes d'une demi-journée (environ 3 heures au domicile).

« Être les compagnes du quotidien »

C'est grâce à ce lien que peu à peu, le parent pourra faire confiance à l'intervenante et progressivement intégrer dans ses pratiques habituelles les conseils donnés et les activités proposées.

Lettre à …

Mes Chers petits Loulous,

Très chers parents,

Cela fait un peu plus de 2 ans que je vous accompagne dans le cadre d'un suivi éducatif à votre domicile.

Nous avons été mandatés par le SAJ car seuls, devant la tâche que d'être parents avec une légère déficience mentale, n'était pas gagné.

En effet, lorsqu'Hugo est né, la maternité a eu besoin de vous parler de ce qu'était la difficulté d'être parent et vous a amenés à prendre la décision de vous faire aider par le SAJ et en aval de désigner notre service Le Lien pour vous accompagner tout au long de votre parentalité, tout du moins jusqu'aux 5 ans de vos enfants.

Pour Hugo 3 ans et Chloé 1,5 an l'horizon semblait incertain. Vous, parents, malgré tout l'Amour que vous portez à vos enfants, vous vous heurtez à des limites liées à votre propre déficience, rendant le quotidien complexe et parfois précaire pour le bon développement des petits.

Pourtant, l'histoire pris un tournant décisif le jour où une alliance s'est créée entre la famille et notre service d'accompagnement. Plutôt que de juger, j'ai misé sur les forces du lien parental. Ensemble, nous avons développé un étayage sur mesure.

Des repères visuels, l'agenda, les grilles horaires, les couleurs déterminant les jours de la semaine, ont été installés à la maison pour structurer la vie de famille, les rythmes des enfants, les repas préparés avec vous afin que vous appreniez le bon choix diététique adapté à l'âge de vos enfants.

Le sommeil, mettre les enfants à l'heure au lit. Apprendre à comment les mettre en confiance pour s'endormir paisiblement. Tout ceci avec une belle confiance et respect mutuel. Vous et moi avons beaucoup échangé sur la capacité de chacun à écouter le souhait de l'autre, dans la quête du bien-être des enfants.

Je vous remercie, chers parents, de m'avoir fait confiance lorsqu'il s'est agi de mettre Chloé à la crèche. Papa était très inquiet à l'idée de laisser son enfant dans les mains d'autres personnes et, qui plus est, inconnues. Après quelques mois, je vous en remercie d'ailleurs, vous avez pu constater combien c'était important pour elle d'être en relation avec d'autres adultes mais surtout d'autres enfants. Je me souviens, lors d'une réunion à la crèche, que vous ayez dit « dommage que je n'ai pas mis Hugo à la crèche car ça aurait été bien pour lui aussi ». Phrase magique pour moi. En effet, ça a vraiment été la possibilité pour vous, papa, de reconnaitre les bénéfices d'un relais pour vous en tant que parents pour le bien de vos enfants.

Quant à Hugo, il a bien grandi dans son école spécialisée où il reçoit avec respect tous les soins et apprentissages pour grandir.

Le travail s'est porté aussi sur le langage à travers des imagiers colorés et des comptines gestuelles, transformant chaque moment de soin, d'activité en occasion d'échange verbal.

Petit chéri, tu es un soleil ! Oui, dans tes grands yeux bleus, parfois tellement apeuré par le stress du bruit ou de l'effervescence de la ville, j'y vois comme une lumière de vie merveilleuse et qui regarde le monde avec tant de passion. Je t'adore avec cette hargne de vivre toutes les expériences possibles. Bravo mon Hugo, tu as fait tellement de progrès avec ta kiné, avec ton institutrice, avec ton papa et ta maman. L'ophtalmologue est très contente aussi des résultats de ta vue à la suite de ta patience pour porter tes lunettes au quotidien.

Pour toi Chloé, bravo aussi pour tant de progrès avec et grâce à ta kiné, avec le neurochirurgien, avec l'obligation de te laisser pour passer dans la grande machine qui photographie ta tête pour savoir s'il ne faudra pas l'opérer afin que ton cerveau ne grandisse pas trop vite et que ta boite crânienne ne suive pas. Merci pour ta patience. Ouf tout s'est bien passé car le spécialiste pour ton « petit crâne », n'a pas dû t'opérer. Des séances de kiné ont été prescrites pour que ton développement moteur se poursuive bien. Merci pour tes sourires, pour ta patience dans les couloirs des consultations et tes jolies marionnettes que tu fredonnais avec des lallations bien à toi dès tes 6 mois. Pour toi c'est aussi un moment d'exploration à la maison sur ton tapis de jeux, où tu peux découvrir des textures et des sons qui ont stimulé ta motricité globale. Ton sourire et tes câlins avec ton papa si fier de toi !

Quel bonheur de savoir que cette dynamique a porté ses fruits.

Oui, les bilans de santé montrent aujourd'hui un bon progrès.

Aujourd'hui, nous attendons les résultats des analyses génétiques, ce bilan est un outil précieux pour la famille et pour les intervenants, non pas pour étiqueter, mais pour éclairer et ainsi adapter au mieux vos besoins.

Chère famille, cher papa, chère maman, cher Hugo, chère Chloé, c'est avec tout mon respect, avec humilité, et amour de mon métier que je vous remercie pour votre confiance et tous vos efforts à mettre en place le mieux pour vos petits. Je suis si fière de vous ! Je vous remercie chaleureusement pour vos rires, vos pleurs, vos questionnements et toute votre belle humeur sans cesse présente malgré tant de difficultés face à ces soins compliqués à donner à vos enfants.

Bisous douceur à toi Hugo qui a tant besoin de calme. Bisous à toi p'tite chérie Chloé qui sait si bien charmer avec tes grands yeux verts rieurs coquins.

Natha

4. Mandat, triangulation et partenariat

Mandat

Toute demande d'intervention du service « Le Lien » passe par un tiers professionnel. Celui-ci décrit la situation, nomme le problème identifié, exprime les difficultés observées ainsi que les objectifs à poursuivre par notre intervention.
Cela peut être un service de l'aide à la jeunesse (SAJ ou SPJ) mais également tout service intervenant auprès de la famille (SSM, PMS, CPAS, ONE, Maternité, crèche, maison d'accueil, …).

Triangulation

Le service mandant reste présent tout le long de l'accompagnement, notamment lors des évaluations (après trois à six mois ou plus tôt si nécessaire), lors de difficultés qui nécessitent sa présence (dans la décision de poursuivre ou non, dans la recherche d'un autre service, dans la nécessité d'un recadrage, …), lors de la fin de l'accompagnement.

Partenariat et collaboration de réseau

Lorsque plusieurs intervenants suivent une famille, nous nous coordonnons afin d'ajuster nos pratiques à la situation familiale. Et ceci pour situer « qui fait quoi » et répartir les objectifs poursuivis en fonction des missions de chacun, pour clarifier auprès des parents le rôle et la place de chacun et pour ne pas se retrouver ensemble au même moment au domicile.
Nous réalisons des réunions de coordination qui se déroulent la majorité du temps en présence de la famille, mais qui peuvent aussi se réaliser entre intervenants. L'absence de la famille lors de rencontres entre professionnels suscite souvent des questions éthiques. Nous pensons qu'il est parfois judicieux de se parler uniquement entre professionnels, notamment lorsqu'il y a divergence de points de vue, lorsque nous n'arrivons pas à nous accorder, lorsque certaines observations nécessitent une réflexion sur la suite à donner… mais dans tous les cas, un retour est fait ensuite à la famille.
Le travail en réseau est primordial, mais demande de nombreux ajustements et beaucoup de temps. Il est indispensable de partager les interventions autour des situations de plus en plus difficiles et lourdes notamment en termes de santé mentale. Il ne s'agit pas de diluer la responsabilité, mais de la mesurer, de la partager.

Voici un aperçu des différents secteurs avec lesquels nous sommes amenés à travailler :

- Secteur petite enfance : crèches, accueillantes, PEP's ONE,
- Secteur scolaire : écoles, PMS,
- Secteur santé mentale : SSM, équipes pluridisciplinaires, équipes mobiles, services spécialisés, hôpitaux, spécialistes, unité de pédopsychiatrie,
- Secteur accompagnement de l'adulte : CPAS, service d'aides familiales, service d'accompagnement de l'AVIQ, ATD, centres d'accueil,
- Secteur familles : maisons maternelles, AMO, Espace rencontre,
- Secteur jeunesse : service de placement AAJ, SASPE, SRJ.

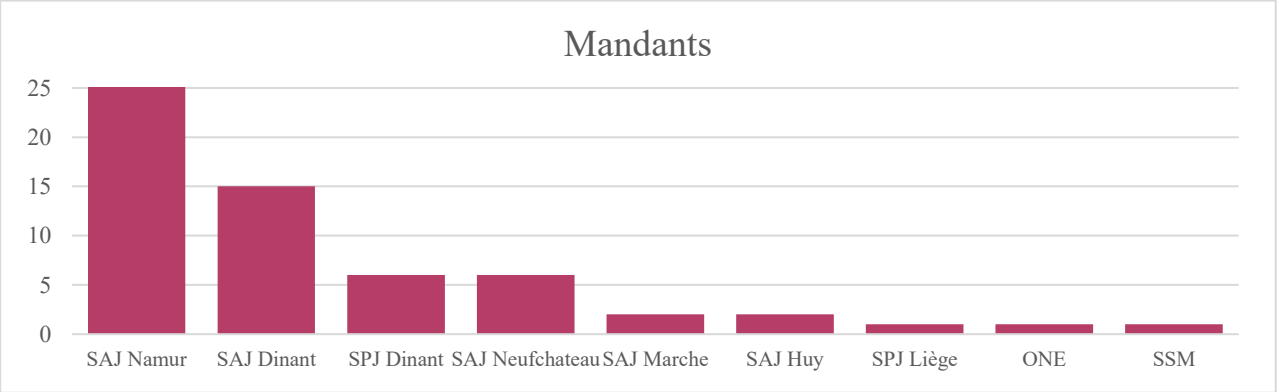
5. Mandants 2025

Le service Le Lien peut être mandaté par un service de l'Aide à la Jeunesse, càd soit par le SAJ, dans le cadre de l'aide consentie, soit par le SPJ, dans le cadre de l'aide contrainte.

Il peut également être interpellé par tout autre service qui intervient déjà auprès de la famille, tel que l'ONE, un SSM, un CPAS.

Le parent lui-même peut également nous interpeller directement, bien souvent sur conseil d'un professionnel. Nous essayons néanmoins d'avoir tout de même la collaboration de ce professionnel dans la mise en place et le suivi de notre intervention.

Voici le décompte des demandes reçues cette année en fonction du type de mandant.



Nous remarquons que la quasi-totalité des demandes (97%) provient de l'Aide à la Jeunesse. Les autres demandes découlent quant à elles de l'aide de première ligne ou de premier soin ; cette année, il s'agit de l'ONE et d'un SSM.

Lettre à …

Amédéo,

Mon petit Amédéo, toi, un petit loulou attachant et souriant. Je n'ai pas eu l'occasion de te connaitre longtemps.
Je suis d'abord intervenue dans un logement Airbnb, car toi et ta maman viviez là. Car ton papa était en prison et tes parents venaient de perdre leur logement.
Ta maman m'ouvrait la porte, mais très souvent à contre-cœur, « je n'ai pas le choix » disait-elle.
Elle était méfiante face aux services, car elle a déjà eu des mauvaises expériences. Et de ce fait ton frère Ardin a déjà été placé.
Tes parents ont une grande différence d'âge, et c'est souvent très tendu entre eux. Ton papa a déjà pu être violent avec ta maman à plusieurs reprises. Ta maman ne veut pas le reconnaître.
Lors de mon intervention, ta maman n'était pas toujours très bien. Il y avait beaucoup de soucis à gérer, papiers, financier. Avec ton papa c'était compliqué, alors qu'il était en prison.
Il faisait glacial dans le logement et tu n'avais pas toujours réponse à tes besoins, tes attentes, tes envies. C'était très difficile de mobiliser ta maman.
Pour essayer de s'en sortir un peu, ta maman a décidé d'aller vivre chez sa mamie. Là, vous aviez chaud. Ta maman n'était plus seule et disait pouvoir être soutenue par elle s'il le fallait.
Cette dernière prestation était un peu plus chouette que les autres. Tu pouvais être sans ton sac de couchage, car il faisait bon et on a pu se mettre un peu au sol.
Mais malgré tout, il y avait encore beaucoup de choses qui ne fonctionnaient pas et qu'il fallait travailler.
Ta maman ne voyait pas et n'entendait pas ce qui n'allait pas.
Nous avons donc eu une réunion afin de faire le point avec les services et malheureusement, le constat était catastrophique.
Le SAJ a donc pris la décision de te mettre en famille d'accueil (avec accord de tes parents), pour 45 jours. Afin qu'ils puissent montrer comment ils allaient pouvoir se mobiliser pour la suite.
Ta maman pleurait, ton papa disait « ça va aller, on a 45 jours ».
Je n'ai donc pas su te dire au revoir, et revoir ton joli sourire.
Je sais que là où tu vas aller, tu y seras bien et ça me rassure. Je te souhaite de bien grandir.
Peut-être qu'un jour, si tes parents sont prêts, on fera un bout de chemin ensemble.
Sinon, grandis bien mon petit Amédéo !

Eveline

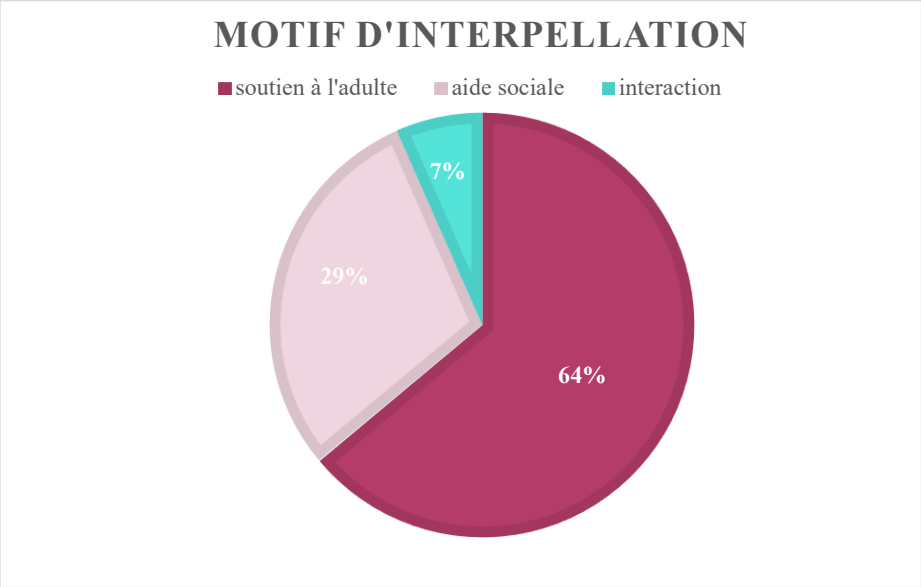
6. Motifs d'interpellation

Les demandes d'intervention peuvent être acceptées à partir du moment où elles correspondent à un des motifs d'interpellation précisés ci-dessous. Ces motifs correspondront ainsi aux objectifs de travail qui guideront notre intervention.

- **Soutien à l'adulte :**
  - Travail éducatif (mise en place des limites, régularité médicale, scolaire, cohérence, hygiène, …) ;
  - Aide au nursing ;
  - Compétences parentales (rassurer, reconnaître, consolider, accompagner, soutenir et faire émerger) ;
  - Attachement de la mère vers l'enfant.
  - Préventions éducatives (autre enfant placé, maltraitance physique et/ou sexuelle) ;
- **Aide sociale :**
  - Aide à la gestion du quotidien (parent et/ou enfant handicapé/malade, dépression du parent, post-partum, parent débordé) ;
  - Compétences parentales durant la grossesse (suivi avant la naissance) ;
  - Place de la mère (aider à trouver, à garder sa place face à sa propre mère, face à son enfant) ;
  - Préserver la relation parent-enfant (soutenir, accompagner lors d'un emprisonnement, un internement).
- **Objectif d'interaction :**
  - Respect des besoins primaires/indifférenciation (compétences à répondre aux besoins de l'enfant) ;
  - Travail relationnel (relation fusionnelle) ;
  - Réintégration (accompagner le retour de l'enfant et/ou de la maman au domicile) ;
  - Aide à la stimulation (jouer).

Motifs d'interpellation

soutien à l'adulte	39
aide sociale	18
interaction	4
TOTAL	61



Dans la majorité des cas, nous intervenons pour apporter un **soutien éducatif** aux parents, càd les aiguiller au niveau de la réponse aux besoins de leurs enfants, au sens large. Lorsqu'il s'agit d'une **aide sociale,** les objectifs sont principalement dirigés vers l'accompagnement de familles où sont présentes d'importantes déficiences mentales. Et l'**interaction** se travaille lors d'un retour en famille après un placement de l'enfant.

7. Durée des suivis

La durée d'un suivi varie en fonction de son évolution, du degré de collaboration des parents, de l'état de base de la situation.

La décision de mettre fin au suivi se prend en fonction de l'ensemble des observations, constats, hypothèses confirmées ou non, … effectués tout au long des prestations. Dès lors, si le constat est positif et permet de penser à une « autonomisation » possible de la famille, le dossier est clôturé.

Dans d'autres situations, nous pouvons être amenés à proposer l'intervention conjointe d'autres services (AMO, aides familiales, service de santé mentale, service AVIQ, …) ou l'intervention exclusive d'autres services (institutions de placement, hospitalisations, prise en charge scolaire spécifique, …).

Il y a des parents qui ne peuvent pas changer malgré toutes les aides proposées. Il y a aussi certains parents qui ont un intérêt réel mais pas adéquat, une compétence parentale partielle et parfois, uniquement quand ils sont (en)cadrés.

Durée des suivis

Les suivis répertoriés dans le tableau ci-dessous, mis à part l'intitulé « en cours », se sont clôturés en 2025. C'est ainsi que nous avons pris en charge 33 situations sur l'année 2025, dont 17 se sont clôturées au cours de cette même année et 16 sont toujours en cours au-delà de décembre 2025.

0 - 6 mois	6 - 12 mois	13 - 24 mois	24 mois et plus	En cours
9	3	2	3	16

Dans les courts suivis, de moins de six mois, certains se sont cloturés sans avoir pu réellement travailler avec les parents. Le temps de suivi n'a dès lors été constitué que de tentatives de prises de contact mais sans réelle intervention au final.

D'autres ont mis en évidence des négligences telles qu'il n'était plus envisageable que les enfants restent en famille.

Un autre suivi s'est également cloturé rapidement, du fait que nous étions arrivés en relais d'un autre service ; nous devions dès lors consolider les acquis. Il s'est rapidement avéré que la situation s'était suffisamment stabilisée que pour ne pas devoir prolonger notre mandat au-delà des six mois prévus au départ.

Durée des suivis « en cours »			
0-6 Mois	6-12 Mois	13-24 Mois	24 Mois et plus
10	2	2	2

Dans les suivis toujours en cours actuellement, un quart est déjà en évolution depuis plus d'un an.

Nous constatons de manière générale que pour qu'un suivi porte ses fruits, il est souvent nécessaire de rester plus de six mois, et parfois même plusieurs années.

Nous pouvons remarquer que pour 2 enfants nous avons été présents au sein de leur famille pendant plus de deux ans.

8. Orientation finale

Certaines demandes nous parviennent et sont clôturées sans que nous ne soyons intervenus. D'autres mènent à une prise en charge effective et peuvent durer plus ou moins longtemps. Ces suivis se clôturent dès lors après avoir cheminé et évolué avec la famille. Certaines fois, cela prend une voie positive et rassurante. D'autres fois, cela mène vers des horizons moins certains. D'autres fois encore, vers un relais nécessaire.

Voici les différents cas de figure en détails.

Lors de la réception de la demande, une **réorientation** de cette demande peut être envisagée et ce pour différentes raisons :

- Notre service ne convient pas : les objectifs de travail demandés ne correspondent pas à nos missions ou à notre type d'intervention,
- Divers changements familiaux, géographiques, … au début de la demande,
- Nous n'avons pas de disponibilité au moment de la demande,
- Nous laissons la demande en liste d'attente et au moment où nous avons des disponibilités, la situation familiale a changé et/ou d'autres services sont rentrés en piste et dès lors, notre intervention ne se justifie plus.

Les « réorientations » consistent soit en une ou deux communications téléphoniques pour entendre la demande, soit en une rencontre pour évaluer l'adéquation de la demande.

Ce temps de travail est pris en charge uniquement par la coordinatrice. Il n'y a généralement pas de « démarrage » en famille par la puéricultrice.

Sauf quelques situations où très vite après le début de l'accompagnement, la famille déménage. Nous classons ces cas dans « réorientation » également.

Lors de la fin de l'intervention, plusieurs cas de figure se présentent pour envisager la clôture du suivi :

- ***L'évolution est positive*** *:*

Le travail réalisé avec la famille et la mobilisation des parents ont permis une évolution satisfaisante de la situation : d'une part, l'observation des enfants est rassurante et d'autre part les compétences des parents permettent de les laisser en autonomie avec leurs enfants. Cela mène dès lors à la clôture de notre mandat et souvent à la clôture également du dossier au niveau du SAJ.

- ***L'évolution nécessite un passage de relais :***

Dans les différents cas de figure, décrits ci-dessous, la situation a, bien souvent, déjà pu évoluer, des améliorations ont pu être apportées, … mais notre travail n'a pu aboutir à un état suffisamment sécurisant pour l'enfant. C'est ainsi que d'autres pistes sont proposées et engagées avec notre accompagnement.

➔ *La nécessité d'une réorientation vers un **autre service** :*

Selon les besoins de la famille, un autre service (proposant un autre type de prise en charge, relevant d'un autre secteur que l'éducatif, traitant de problématiques spécifiques, …) se révèle parfois plus adapté. Les contacts sont pris avec la famille et un passage de relais s'envisage en douceur.

➔ *La nécessité d'une **autre mesure** ; la judiciarisation voire le placement :*

Dans certaines situations, où les inquiétudes persistent et où le changement ne s'opère pas, nous pouvons relever les indicateurs de danger au niveau de l'enfant ainsi que les difficultés au niveau des compétences parentales. C'est ainsi que, sur base de nos indicateurs, les services de l'Aide à la Jeunesse (SAJ - SPJ) sont parfois amenés à prendre d'autres options que l'accompagnement éducatif, comme par exemple une interpellation du Parquet menant parfois à une mesure d'éloignement du domicile familial, énoncée par le Juge de la Jeunesse. Dans ce dernier cas de figure (càd en cas de placement), face à cet événement bouleversant pour l'ensemble de la famille, nous pouvons être présents afin d'accompagner l'enfant, et ses parents, dans cette nouvelle étape de leur vie, et cela en fonction du bon-vouloir de ces derniers.

- ***L'évolution reste incertaine :***

➔ *Une difficulté/absence de collaboration de la part de la famille :*

Il arrive que nous ne parvenions plus à obtenir une participation active de la famille soit que les objectifs et/ou notre cadre de travail ne correspondent pas aux attentes de la famille soit, qu'à un moment donné, les parents se ferment à toute intervention de notre part, soit que la culture familiale est telle qu'elle ne permet peu ou pas de mobilisation au changement. Il est alors à évaluer dans quelle mesure l'intégrité des enfants est mise ou non à mal. Nous pouvons parfois davantage miser sur l'ouverture vers l'extérieur (via la crèche, l'école) plutôt que sur le maintien de l'enfant au domicile pour nos prestations. Dans d'autres cas, le danger est trop présent et nécessite une intervention du mandant.

C'est ainsi que le mandant décide de l'aide future à apporter à la famille et/ou de la nécessité ou non de soumettre la situation au Parquet de la jeunesse. Notre intervention est alors bien souvent interrompue et nous ne sommes dès lors pas toujours au courant de la suite donnée au dossier.

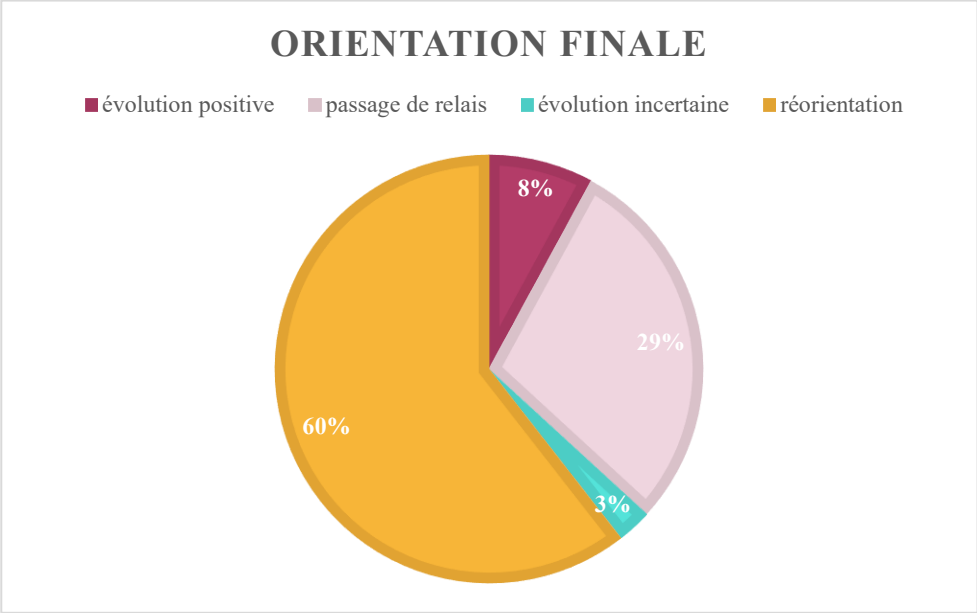
➔ *Un déménagement de la famille* :

Si la famille déménage, il est possible que nous puissions la suivre dans son nouveau lieu de vie mais il arrive aussi qu'elle parte au-delà de notre périmètre d'intervention, nous devons alors stopper notre accompagnement, parfois de manière très soudaine et sans savoir ce qui sera encore mis en place, ou non, pour la famille.

Orientation finale

Pour les interventions qui se sont clôturées en 2025, nous distinguons le nombre respectif de suivis selon les critères suivants :

Évolution positive	3
Passage de relais	11
Évolution incertaine	1
Réorientation	23
Suivis clôturés en 2025	38



Sur les 15 suivis pris en charge et clôturés en 2025, pour la majorité, nous avons pu aboutir à une issue favorable pour l'enfant. Soit que nous avons pu remarquer une mobilisation des ressources parentales et une autonomie possible soit que nous avons pu amener les parents vers un autre service et clôturer notre intervention en passant le relais afin de permettre une continuité dans le suivi tant de l'enfant que de ses parents.

Les services auxquels nous avons passé le relais sont par exemple des services résidentiels de l'aide à la jeunesse ou des services du domaine de la santé mentale.

Il faut remarquer que les situations sont de plus en plus complexes ; les parents présentant des profils de plus en plus particuliers, nécessitant des prises en charge spécifiques. En effet, nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des personnalités très abimées chez les parents ; de grandes déficiences intellectuelles, des troubles psychologiques (telle que la dépression), des troubles psychiatriques (où la perception de la réalité est altérée), des addictions, des blessures béantes à la suite des négligences/maltraitances subies dans leur histoire, … Toute cette palette de fragilités complexifie la prise en charge éducative et est parfois à ce point envahissante qu'il est difficilement envisageable d'accompagner le parent dans son rôle éducatif. Les difficultés restent alors présentes pour les enfants et nous ne pouvons remplir nos objectifs de travail. Il est alors souvent indispensable que d'abord, ou conjointement à notre suivi, sa problématique particulière d'homme ou de femme en souffrance soit prise en charge car sans ça nous constatons qu'il/elle est vraiment en peine de remplir pleinement son rôle de parent.

Lettre à …

Mon petit Zébulon, cela me fait bizarre de ne plus te voir et de ne plus t'entendre.

Ces moments me manquent comme jouer aux voitures, construire des tours, assembler des puzzles... Ces moments passés tous les deux étaient réconfortants pour moi, je savais que, comme j'étais présente, rien ne pouvait arriver, que tu pouvais venir te blottir dans mes bras. Cela n'a pas été facile pour toi d'accepter que je puisse t'envelopper mais, après plusieurs crises, j'étais toujours là, près de toi, à te parler et à être présente.

J'étais heureuse que tu puisses enfin venir t'apaiser et te réconforter dans mes bras car je sais que, pour ta maman, cela n'était pas facile de te prendre, te parler, te réconforter ou simplement te faire un câlin.

Quand elle te criait dessus ou te disait des mots horribles qu'en tant que maman on n'a pas le droit de dire et en tant qu'enfant on n'a pas le droit de vivre, je pouvais lui dire. Mais c'était dur qu'elle puisse l'entendre, car elle-même, en tant qu'enfant et adulte, elle a vécu des choses très dures.

Quand elle te criait dessus, mon cœur se serrait, je me sentais impuissante, je me posais beaucoup de questions. A ce moment-là, je craignais pour toi car je savais qu'elle pouvait agir de façon violente.

Aujourd'hui, tu es parti et je ne suis pas plus rassurée pour autant. Je sais que le système est lent et prend du temps mais toi tu es déjà un petit garçon tellement abîmé par tes parents. Souvent tu pouvais porter un masque sur ton visage avec ton sourire figé et cette lueur dans tes yeux qui me montrait que rien n'allait.

Là je me demande comment tu vas ? Si l'école te plaît ? Si tu manges bien ? Dors-tu bien ? Car je sais que ton sommeil n'est pas bon, que tu pouvais te réveiller la nuit pour aller te réfugier dans le lit de maman, ou te réfugier devant la télé, cela n'était pas simple, tu n'as pas une vie simple.

Pour moi, c'est quelque chose de difficile de pouvoir te laisser avec ta petite sœur. Et la question que je me pose : quand va-t-on te protéger de ce système familial violent ? Je sais que, pour ma part, j'aurais aimé pouvoir vous aider d'avantage mais malheureusement je ne saurai pas et je dois pouvoir me dire que ce que je vous ai apporté c'est un peu de joie, un peu d'amour, un peu de bonheur, un peu d'attention. J'espère que tu recevras l'amour que tu mérites et bien plus encore pour le petit garçon que tu es.

Au revoir Zébulon.

Anaïs

9. Formations 2025

Voici les formations suivies, durant l'année 2025, par un ou plusieurs membres de l'équipe ou par l'entièreté du service :

- « Quand la musique porte les tout-petits », par le FRAJE, 2 journées en janvier 2025.
- Colloque « repérage des signes autistiques dans la petite enfance, dans les différents milieux de vie de l'enfant, par le Centre d'Evaluation de l'Autisme de Namur, 1 journée en janvier 2025.
- « Introduction à la communication non-violente, selon la méthode de Marshall Rosenberg, par l'Université de Paix, 2 journées en janvier 2025.
- Journée intersectorielle sur « la sécurité émotionnelle lors des 1000 premiers jours », par le Réseau Santé Kirikou, 1 journée en avril 2025.
- « Des lectures individualisées avec les tout petits », par l'asbl Boucle D'Or, 1 journée en avril 2025.
- « Le feedback au service de la reconnaissance professionnelle », par l'Université de Paix, 2 journées en avril 2025.
- « Relations et limites », par le FRAJE, 4 journées en 2025.
- « Oser l'alliance avec les parents en cas de situation de maltraitance », par Serge Escots, Webinaire Yapaka, en mai 2025.
- « L'apport des neurosciences au service des pédagogies actives », par Philippe Meirieu, La FILE, 1 journée en mai 2025.
- « Les petits trésors, l'émergence de la créativité », par Ecoline et Caracole, 1 journée en juin 2025.
- « L'intelligence émotionnelle au cœur de nos pratiques », par l'asbl SYPA, 1 journée en juin 2025.
- « Aller plus loin dans la Communication Non-Violente (CNV) », par l'Université de Paix, 2 journées en juin 2025.
- « Souffrance psychique et parentalité », par le Training Institute for Psychology and Health, 1 journée en septembre 2025.
- « Premiers secours », par l'asbl Sauve qui veut, ½ journée en septembre 2025.
- « Parents et violences conjugales – Comment repenser la relation et accompagner la parentalité », colloque organisé par Ca vaut pas l'coup, 1 journée en novembre 2025.

Nous avons également notre travail de supervision de cas, suivi en équipe, qui a été encadré d'une part, sur la première moitié de l'année, par Sabrina Panetta, psychomotricienne, et d'autre part, sur la deuxième partie de l'année, par Suzanne Cambier, superviseuse d'équipes travaillant dans l'aide à la jeunesse.

En outre, les discussions lors des réunions d'équipe, ou lors de réunions spécifiques entre la puéricultrice et les coordinatrices, ainsi que les différentes lectures proposées et partagées, sont autant de moments essentiels à une prise de recul nécessaire au travail d'observation et aux moments vécus par la puéricultrice lors de ses prestations en famille.

Les ressentis peuvent ainsi être objectivés par des références théoriques, une certaine distance peut être apportée par le regard tiers, une ouverture d'esprit peut être amenée par le dialogue et la concertation.

10. Conclusions

L'accompagnement d'une famille au sein de son domicile, parce qu'une ou des difficultés ont été dénoncées, intègre tout un ensemble d'éléments qui ont trait à la famille elle-même, au réseau, à l'environnement, mais aussi à l'intervenant de terrain.

« S'engager aux côtés des familles, ou comment notre histoire personnelle influence notre vie professionnelle » représente en effet un réel défi au quotidien. La remise en question, la volonté de se former, de lire, la réflexion perpétuelle, le partage, l'ouverture d'esprit, l'honnêteté intellectuelle sont autant de qualités auxquelles les travailleurs du service Le Lien doivent sans cesse se référer.

Le service « Le Lien » existe depuis 1999, autant d'années d'accompagnement de la famille dans sa parentalité partielle, voire parfois inexistante. Nous sommes convaincus de l'importance de ce travail, de son impact sur l'avenir des enfants.

Ce que l'on fait maintenant pour l'enfant entraînera des répercussions importantes pour son avenir !

Nous travaillons dans le champ de la prévention à long terme, tout en ne sachant pas en mesurer les effets. Dans ce travail relationnel, nous réfléchissons à comment aider un enfant à fabriquer un bon lien minimum avec sa mère et que ce bon lien lui serve de qualité d'expérience pour à son tour devenir parent.

Après la lecture des « lettres à … » rédigées par les puéricultrices, nous ne pouvons que rester humbles face à la fragilité humaine et à sa complexité. L'intensité des propos met en évidence l'intensité de l'accompagnement et nous rappelle que « la vie n'est pas un long fleuve tranquille » ! Toutes ces réflexions et émotions nous renvoient aussi au dilemme qui peut être vécu par le parent, d'une part, la reconnaissance de ses difficultés, de ses manquements, de sa souffrance ainsi que celle de son enfant et d'autre part, la remise en question de sa représentation de ce qu'est un bon parent !

D'où l'importance de la *transparence* : « ce qui est nommé ne peut plus être ignoré ». D'où l'importance de reconnaitre le parent dans sa souffrance, de nommer ce qui définit le « problème ». C'est une marque d'intérêt. C'est aussi ne jamais cesser de croire en l'autre, en sa capacité de réajustement, de réappropriation.

Le service Le Lien ne soutient pas l'idéologie du lien, mais part du postulat selon lequel un changement peut être possible dès le moment où la souffrance a pu s'exprimer. Pour cela, la notion de *lien de confiance* doit exister entre l'intervenant de terrain et la famille, lien avec le parent, avec l'enfant, avec le réseau, avec son équipe !

Et parfois, le changement ne s'opère pas … Sachant que « le temps de l'enfant n'est pas le temps de l'adulte », le questionnement sur le pourquoi reste une priorité dans le suivi et ne reçoit pas nécessairement de réponse. Incapacité à apprendre ? Incapacité à comprendre ? Colère qui permet de se déresponsabiliser ? Souffrance personnelle plus forte que la vie ? Injustice ?

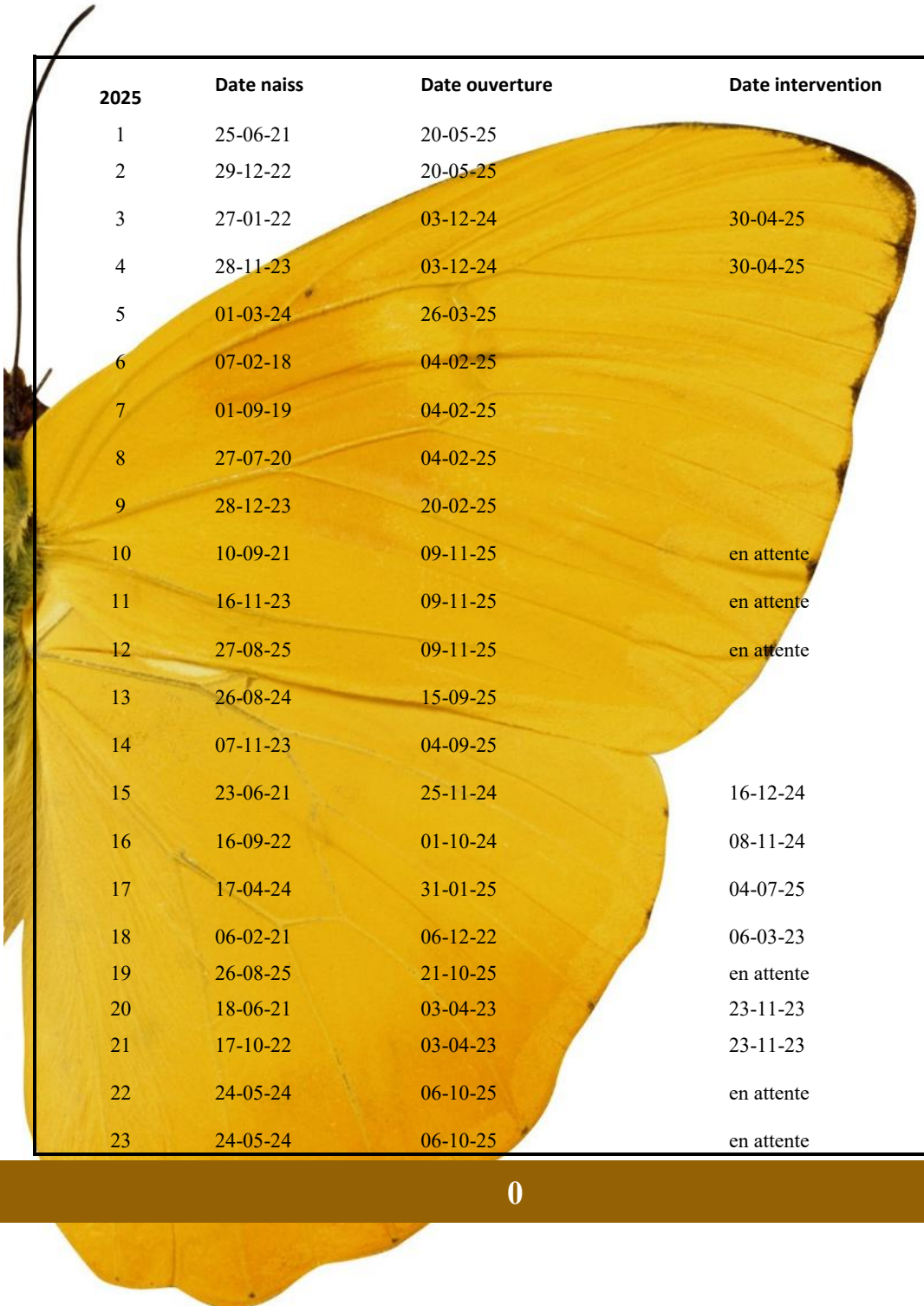
Etre Parent, cela ne s'invente pas, cela se construit … et parfois pas !

MERCI AUX TRAVAILLEURS DU QUOTIDIEN, POUR LEUR PATIENCE, LEURS COMPETENCES, LEUR GENEROSITE, LEUR PLAISIR A ACCOMPAGNER L'AUTRE DANS SES DIFFICULTES, LEUR AMOUR DE L'AUTRE ...



11. Statistiques du Lien pour l'année 2025

Voir tableaux ci-après.



2025	Date naiss	Date ouverture	Date intervention	Date clôture	Mandant	Motif interp	Orientation finale	Précision "non atteints"
1	25-06-21	20-05-25		20-08-25	SAJ Namur	Aide Sociale	Réorientation	
2	29-12-22	20-05-25		20-08-25	SAJ Namur	Aide Sociale	Réorientation	
3	27-01-22	03-12-24	30-04-25	13-05-25	SAJ Dinant	Soutien à l'adulte	Réorientation	trop d'annulations
4	28-11-23	03-12-24	30-04-25	13-05-25	SAJ Dinant	Soutien à l'adulte	Réorientation	trop d'annulations
5	01-03-24	26-03-25		27-03-25	SPJ Liège	Soutien à l'adulte	Réorientation	
6	07-02-18	04-02-25		20-06-25	SAJ Dinant	Soutien à l'adulte	Réorientation	enfants trop âgés
7	01-09-19	04-02-25		20-06-25	SAJ Dinant	Soutien à l'adulte	Réorientation	enfants trop âgés
8	27-07-20	04-02-25		20-06-25	SAJ Dinant	Soutien à l'adulte	Réorientation	enfants trop âgés
9	28-12-23	20-02-25		05-03-25	SAJ Neufchateau	Interaction	Réorientation	
10	10-09-21	09-11-25	en attente		SAJ Namur	Soutien à l'adulte		
11	16-11-23	09-11-25	en attente		SAJ Namur	Soutien à l'adulte		
12	27-08-25	09-11-25	en attente		SAJ Namur	Soutien à l'adulte		
13	26-08-24	15-09-25		14-10-25	SAJ Huy	Soutien à l'adulte	Réorientation	autre service
14	07-11-23	04-09-25		05-09-25	SAJ Dinant	Soutien à l'adulte	Réorientation	
15	23-06-21	25-11-24	16-12-24	08-04-25	SAJ Namur	Soutien à l'adulte	évolution incertaine	
16	16-09-22	01-10-24	08-11-24	22-07-25	SAJ Dinant	Soutien à l'adulte	passage de relais	placement
17	17-04-24	31-01-25	04-07-25	20-11-25	SAJ Dinant	Soutien à l'adulte	évolution positive	
18	06-02-21	06-12-22	06-03-23	02-07-25	SPJ Dinant	Soutien à l'adulte	évolution positive	
19	26-08-25	21-10-25	en attente		SAJ Dinant	Aide Sociale		
20	18-06-21	03-04-23	23-11-23	05-03-25	SPJ Dinant	Aide Sociale	passage de relais	placement
21	17-10-22	03-04-23	23-11-23	05-03-25	SPJ Dinant	Aide Sociale	passage de relais	placement
22	24-05-24	06-10-25	en attente		SAJ Namur	Soutien à l'adulte		
23	24-05-24	06-10-25	en attente		SAJ Namur	Soutien à l'adulte		

24	24-07-22	13-09-22	21-02-23	06-03-25	SAJ Namur	Aide Sociale	passage de relais	placement
25	21-11-24	26-11-24	11-12-24	20-03-25	SAJ Dinant	Soutien à l'adulte	évolution positive	
26	19-09-23	24-07-25	27-08-25	02-12-25	SAJ Dinant	Aide Sociale	passage de relais	placement
27	15-07-25	24-07-25	27-08-25	02-12-25	SAJ Dinant	Aide Sociale	passage de relais	placement
28	20-05-25	23-06-25	02-07-25	01-10-25	SAJ Huy	Aide Sociale	passage de relais	judiciarisation
29	16-12-20	24-03-23	29-06-23	01-09-25	SAJ Dinant	Aide Sociale	passage de relais	internat et SASE
30	12-11-20	26-11-24		06-06-25	SAJ Dinant	Soutien à l'adulte	Réorientation	
31	15-08-23	26-11-24		06-06-25	SAJ Dinant	Soutien à l'adulte	Réorientation	
32	07-03-23	09-12-24		28-05-25	SAJ Namur	Soutien à l'adulte	Réorientation	
33	21-09-20	09-12-24		28-05-25	SAJ Namur	Soutien à l'adulte	Réorientation	
34	10-10-19	09-12-24		28-05-25	SAJ Namur	Soutien à l'adulte	Réorientation	
35	18-01-21	30-06-25		14-07-25	SPJ Dinant	Aide Sociale	Réorientation	
36	16-09-24	17-12-24		22-04-25	SAJ Namur	Aide Sociale	Réorientation	
37	03-04-19	17-01-25	10-02-25	24-09-25	SAJ Neufchateau	Soutien à l'adulte	passage de relais	pour un service qui puisse intervenir chez les deux parents
38	22-03-21	17-01-25	10-02-25	24-09-25	SAJ Neufchateau	Soutien à l'adulte	passage de relais	pour un service qui puisse intervenir chez les deux parents
39	27-05-23	20-06-25		01-07-25	SAJ Marche	Interaction	Réorientation	
40	24-05-22	22-11-24	12-02-25	24-06-25	SAJ Namur	Aide Sociale	passage de relais	placement
41	01-06-25	19-06-25		20-06-25	ONE	Aide Sociale	Réorientation	
42	24-03-25	18-03-25		18-04-25	SSM	Aide Sociale	Réorientation	pas eu de nouvelles…
43	26-01-22	03-07-25		16-07-25	SAJ Namur	Soutien à l'adulte	Réorientation	autre service
44	22-12-24	03-07-25		16-07-25	SAJ Namur	Soutien à l'adulte	Réorientation	autre service
45	26-01-22	22-09-25	23-10-25	en cours	SAJ Namur	Soutien à l'adulte		
46	22-12-24	22-09-25	23-10-25	en cours	SAJ Namur	Soutien à l'adulte		
47	13-09-19	01-09-25	15-09-25	en cours	SAJ Namur	Soutien à l'adulte		
48	11-09-20	01-09-25	15-09-25	en cours	SAJ Namur	Soutien à l'adulte		

49	02-04-22	01-09-25	15-09-25	en cours	SAJ Namur	Soutien à l'adulte
50	15-01-25	01-09-25	15-09-25	en cours	SAJ Namur	Soutien à l'adulte
51	10-10-23	14-03-25	01-04-25	en cours	SAJ Namur	Soutien à l'adulte
52	15-08-22	26-06-24	22-08-24	en cours	SPJ Dinant	Soutien à l'adulte
53	30-08-23	26-06-24	22-08-24	en cours	SPJ Dinant	Soutien à l'adulte
54	11-08-25	23-10-25	en attente		SAJ Neufchateau	Soutien à l'adulte
55	15-01-25	15-10-25	27-10-25	en cours	SAJ Marche	Soutien à l'adulte
56	05-09-25	10-10-25	24-10-25	en cours	SAJ Neufchateau	Aide Sociale
57	28-12-23	12-11-25	12-11-25	en cours	SAJ Neufchateau	Interaction
58	27-12-24	24-09-25	20-10-25	en cours	SAJ Namur	Interaction
59	15-07-22	19-04-23	05-07-23	en cours	SAJ Namur	Aide Sociale
60	26-11-24	25-03-25	25-03-25	en cours	SAJ Namur	Aide Sociale
61	16-02-22	26-10-22	26-01-23	en cours	SAJ Namur	Soutien à l'adulte